





Après le temps de la réflexion, la communauté éducative des écoles de la Châtaigneraie, composée des équipes enseignantes, de vos représentants élus de parents d'élèves, des délégués de l'Éducation Nationale et de la collectivité (élus et personnels d'animation), a fait le choix d'un retour à la semaine de 4 jours pour la prochaine rentrée scolaire.

L'Éducation Nationale ayant donné son feu vert au printemps, un travail important de réorganisation des services et des horaires a été engagé, toujours en concertation avec la communauté éducative, afin de proposer aux familles une organisation de la semaine scolaire la plus propice aux apprentissages et à l'épanouissement de leurs enfants.

Parmi les évolutions pour 2019-20, nous pouvons citer :

-  les nouveaux horaires de classes et de transports scolaires,
-  la pérennisation du goûter périscolaire tout en tenant compte des résultats de l'enquête de satisfaction,
-  la possibilité d'inscription à l'accueil de loisirs à la demi-journée, avec ou sans repas, ou à la journée complète,
-  et, pour janvier 2020, la mise en ligne d'un portail famille, interface intuitive accessible depuis votre tablette ou votre smartphone, qui facilitera les inscriptions à tous les services Enfance-Scolaire... ainsi que la remise des justificatifs et le paiement en ligne.

Vous trouverez, dans ce guide et sur le site internet de la commune [www.hautegoulaine.fr], le détail des horaires et services disponibles à la rentrée.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, un agréable été !

Fabrice Cuchot

adjoint au Scolaire et à l'Enfance-Jeunesse



LA JOURNÉE-TYPE des élèves de maternelle et d'élémentaire

*lundi, mardi,
jeudi et vendredi*

HORAIRES	ACTIVITÉS
entre 7 h 30 et 8 h 50	Accueil périscolaire du matin
9 h à 12 h	Classe
12 h à 13 h 30	Pause méridienne
13 h 30 à 16 h 30	Classe
entre 16 h 30 et 19 h	Accueil périscolaire du soir

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE du matin et du soir

Les horaires // lundi, mardi, jeudi et vendredi

 le matin : entre 7 h 30 et 8 h 50

 le soir : entre 16 h 30 et 19 h

Le dossier d'inscription

Lors des permanences du 20 et 22 mai derniers, dans l'attente de la mise en place du portail famille, vous avez dû remplir un dossier d'inscription papier (fiches de renseignements et sanitaire de liaison) valable sur l'année 2019-20 pour l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs. Si tel n'était pas le cas, il est disponible sur www.hautegoulaine.fr

(Quotidien > Scolaire) et auprès du service Scolaire-Enfance de la mairie. **Sans ce dossier, la commune ne pourra accueillir votre enfant.**

Le badge

À chaque arrivée et départ de l'accueil périscolaire, votre enfant (ou son animateur) badge grâce à sa carte magnétique personnelle qui a été remise à la rentrée. **Ainsi la facturation se fait au réel et aucune inscription préalable par période, semaine ou jour n'est requise.** Un goûter est servi à tous les élèves fréquentant l'accueil périscolaire le soir. Ce dernier est facturé dans le 1^{er} quart d'heure de présence.


VOS INTERLOCUTEURS

Nadjet Debrumetz
Service Scolaire-Enfance

 02 40 54 92 22

@ enfancejeunesse@hautegoulaine.fr

Delphine Ricard
Directrice APS


 06 48 16 49 73

@ periscolaire@hautegoulaine.fr

Florian Guérin

Coordinateur Scolaire-Enfance

 02 51 71 97 93

 06 31 55 05 67

@ coordination@hautegoulaine.fr

L'ACCUEIL DE LOISIRS du mercredi

FORMULES	HORAIRES D'ARRIVÉE	HORAIRES DE DÉPART
Journée complète	7 h 45 à 9 h 30	17 h à 18 h 30
Matin (sans repas)		12 h à 12 h 30
Matin (avec repas)		13 h 30 à 14 h 30
Après-midi (sans repas)	13 h 30 à 14 h 30	17 h à 18 h 30
Après-midi (avec repas)	11 h 45 à 12 h 15	

Les modalités d'inscription

Lors des permanences du 20 et 22 mai derniers, dans l'attente de la mise en place du portail famille, vous avez dû remplir un dossier d'inscription papier (fiches de renseignements et sanitaire de liaison) valable pour l'année 2019-20. Si tel n'était pas le cas, il est disponible sur www.hautegoulaine.fr (Quotidien > Enfance-Jeunesse) et auprès du service Scolaire-Enfance de la mairie. **Sans ce dossier, la commune ne pourra accueillir votre enfant.** Puis, pour chaque période, **une fiche de présence** est à remplir et à remettre au service Scolaire-Enfance au plus tard 8 jours avant.

VOS INTERLOCUTEURS

Nadjet Debrumetz
Service Scolaire-Enfance

 02 40 54 92 22

@ enfancejeunesse@hautegoulaine.fr

Amélie Weber
Directrice ALSH

 02 40 34 23 87

 06 99 02 83 52

@ loisirsenfants@hautegoulaine.fr

Florian Guérin

Coordinateur Scolaire-Enfance

 02 51 71 97 93

 06 31 55 05 67

@ coordination@hautegoulaine.fr